

20 octobre Journée Internationale pour la Résolution des Conflits

Depuis 2005, le troisième jeudi du mois d'octobre a été choisi pour célébrer la "journée internationale pour la résolution des conflits". Cette initiative est née de l'Association pour la Résolution des Conflits.

Parce que chaque conflit mérite d'abord une solution

Face à un différend, qu'il soit d'ordre familial, de voisinage, commercial, ou social, la médiation s'impose. Lorsque les oppositions se font au niveau de régions ou de pays, toutes les énergies doivent être employées à la résolution amiable du conflit, à la négociation, sans arriver jamais aux confrontations physiques, ou militaires.

La solution durable d'un conflit ne saurait être basée sur l'humiliation de l'autre. Celle-ci génère la rancune et le ressentiment, et finit toujours par relancer un nouveau conflit. L'histoire mondiale récente est pleine de ces coups de forces et négociations biaisées qui ont portées en elles nombre de révoltes et de guerres.

L'armée aussi

De nombreuses organisations relayent cette journée et s'il ne surprendra personne de retrouver parmi elles le réseau médiation, il est intéressant de voir que des forces armées (en l'occurrence canadiennes) s'investissent aussi dans ces questions et prônent la négociation comme préalable à toute intervention. Comme quoi...

Un site à visiter : www.cmp-cpm.forces.gc.ca